

**CONSERVATOIRE DE DANSE ET DE MUSIQUE  
ERIK SATIE A BAGNOLET**

36 rue Pierre et Marie Curie - 93170 Bagnolet  
01 83 74 56 25 / 56 20  
conservatoire.bagnolet@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE A BONDY**

23 bis rue Roger Salengro - 93140 Bondy  
01 83 74 57 50  
conservatoire.bondy@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE  
AU PRÉ SAINT-GERVAIS**

3 place Anatole France - 93310 Le Pré Saint-  
Gervais  
01 83 74 58 30  
conservatoire.lepre@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE  
GABRIEL FAURÉ AUX LILAS**

35, place Charles de Gaulle - 93260 Les Lilas  
01 83 74 58 05  
conservatoire.leslilas@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE  
À MONTREUIL**

En travaux durant l'année 2020-2021  
Administration: l'Atrium  
104 avenue de la Résistance 93100 Montreuil  
01 83 74 57 90  
conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr  
Les cours sont maintenus sur différents sites de  
la ville mais exceptionnellement il n'y aura pas de  
nouvelles inscriptions. Pour tout renseignement,  
merci de vous rapprocher de l'administration du  
conservatoire.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE  
NADIA ET LILI BOULANGER À NOISY-LE-SEC**

41 rue Saint-Denis - 93130 Noisy-Le-Sec  
01 83 74 58 80  
conservatoire.noisylesec@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE,  
THÉÂTRE ET ARTS PLASTIQUES À PANTIN**

2 rue Sadi Carnot - 93500 Pantin  
01 83 74 57 40  
conservatoire.pantin@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
NINA SIMONE À ROMAINVILLE**

79 avenue du Président Wilson  
93230 Romainville  
01 83 74 57 75  
conservatoire.romainville@est-ensemble.fr



**Est  
Ensemble**  
Grand Paris

# LES CONSERVATOIRES D'EST ENSEMBLE

## INSCRIPTIONS 2020-2021



UN PARCOURS  
SIMPLE ET ÉQUITABLE



LES INFOS PRATIQUES

## UN PARCOURS D'INSCRIPTION UNIQUE DANS 8 CONSERVATOIRES ET POUR PRÈS DE 90 DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Le réseau des conservatoires d'Est Ensemble regroupe huit établissements d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse, théâtre et arts plastiques (selon les établissements), avec près de 400 enseignants et 6 500 élèves.

Pour Est Ensemble, l'éducation aux arts et à la culture est une priorité. Pour former des citoyens épanouis et acteurs du mieux vivre ensemble, il est essentiel de permettre à chacun de développer sa sensibilité pour créer, interpréter, enrichir et découvrir notre patrimoine artistique dans sa diversité.

**C'est dans ce cadre que les conservatoires proposent un parcours d'inscription simple et accessible à tous, avec des conditions transparentes d'attribution des places disponibles.**



### MUSIQUE, ARTS PLASTIQUES, DANSE ET THÉÂTRE...

Les conservatoires s'adressent à tous les âges, de l'enfant à l'adulte. Pour connaître la liste des enseignements dispensés dans chaque conservatoire rendez-vous sur [est-ensemble.fr/conservatoires](http://est-ensemble.fr/conservatoires) ou consultez la brochure d'informations pratiques.

## PLACES DISPONIBLES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Chaque année, en fonction des évolutions des classes, des départs d'élèves et du projet pédagogique porté par chaque établissement, des places pour de nouveaux inscrits sont ouvertes par les directions des conservatoires.

Les places disponibles seront affichées dans chaque conservatoire.

### **Trois conditions essentielles sont à remplir pour pouvoir déposer une demande :**

- **Âge** : les candidats doivent respecter les conditions d'âge fixées par la direction du conservatoire à l'ouverture des places. Celles-ci sont consultables auprès des conservatoires.
- **Santé** : un certificat médical d'aptitude en cours de validité est obligatoire pour la danse et l'éveil artistique
- **Une seule inscription** : les élèves déjà inscrits dans un conservatoire du réseau d'Est Ensemble ne peuvent pas demander une nouvelle inscription dans un autre établissement. Les doubles cursus, sauf dérogation pédagogique, ne sont pas autorisés.

À noter : vous pouvez postuler dans plusieurs conservatoires pour le même enseignement. Après examen de la demande, une seule inscription sera validée.

### **Chaque demande est ensuite étudiée en fonction de :**

- **Lieu de résidence** : un habitant du territoire est prioritaire par rapport à un habitant de la Seine-Saint-Denis. Les candidats qui postulent dans le conservatoire de leur ville de résidence bénéficient d'une priorité supplémentaire ainsi que les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- **Poursuite des apprentissages** : les élèves qui ont déjà débuté un apprentissage artistique dans un autre conservatoire et qui souhaitent le poursuivre (après un déménagement par exemple) sont prioritaires par rapport à un débutant.
- **Parité** : en fonction de la discipline demandée, les garçons ou les filles sont prioritaires, pour atteindre mixité et parité dans tous les enseignements.
- **Première discipline** : les candidats qui ne sont pas déjà inscrits dans une autre discipline sont prioritaires sur ceux qui bénéficient déjà d'une inscription.
- **Motivation** : les candidats ayant déjà effectué une demande l'année précédente qui n'a pu être satisfaite bénéficient d'une priorité par rapport à une première demande.





## CALENDRIER

**Dépôt des demandes** : du jeudi 27 août au samedi 5 septembre 2020 auprès de chaque établissement

**Traitement des dossiers et réponses aux familles** : semaine du 7 septembre

**Rendez-vous parents-élèves / enseignants** : semaine du 14 septembre

**Reprise des cours** : semaine du 21 septembre. Le conservatoire vous communiquera la date précise de vos cours.



## DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER : COMMENT FAIRE ?

- Remplissez la fiche de renseignements téléchargeable en ligne sur [est-ensemble.fr](http://est-ensemble.fr) ou à retirer auprès des conservatoires.
- Réunissez les pièces justificatives demandées en fonction de votre situation
- Déposez votre dossier dans le(s) conservatoire(s) que vous avez choisis, aux horaires d'ouverture de l'administration
- Si vous postulez dans deux conservatoires, deux dossiers doivent être déposés.



## DES TARIFS JUSTES ET PROGRESSIFS

La tarification est calculée par application d'un « taux d'effort », elle est directement liée aux revenus précis du bénéficiaire : à revenus moins élevés, tarif moins élevé. Ce taux est progressif : les familles aux revenus les plus élevés font un effort supérieur à celui exigé des familles les plus modestes.

Le tarif est calculé de manière personnalisée pour chaque élève. Il est transmis, pour les nouveaux inscrits, par les conservatoires.

Des tarifs minimum et maximum quels que soient les revenus des familles ont été fixés. Un tarif forfaitaire est appliqué pour les habitants de Seine-Saint-Denis hors Est Ensemble et pour les personnes résidant en dehors du département :



TARIFS TRIMESTRIELS	PLANCHERS ET PLAFONDS RÉSIDENT EST ENSEMBLE	FORFAIT RÉSIDENT SEINE-ST-DENIS	FORFAIT RÉSIDENT HORS SEINE-ST-DENIS
<b>Avant cycle</b> (éveil, initiation...)	3 € - 100 €	125 €	150 €
<b>Musique</b>	17 € - 200 €	250 €	300 €
<b>Danse ou théâtre</b>	7 € - 122 €	152,50 €	183 €
<b>Cours collectif hors cycle uniquement</b> (jusqu'à 15 élèves)	10 € - 80 €	100 €	120 €
<b>Cours collectif hors cycle uniquement</b> (16 élèves et plus)	5 € - 60 €	75 €	90 €

L'inscription est annuelle et la facturation payable au trimestre.

### Abandon

Au-delà de la deuxième semaine de cours, le trimestre entamé est facturé.

Les trimestres suivants ne sont pas facturés.



## PIÈCES À FOURNIR EN FONCTION DE VOTRE SITUATION FAMILIALE

Les élèves ne souhaitant pas, ou dont la famille ne souhaite pas, justifier leurs revenus se voient appliquer le tarif maximal (merci de le préciser au moment du dépôt du dossier). **Un dossier de demande d'inscription remis incomplet n'est pas examiné. Les photocopies sont autorisées.**

## JUSTIFICATIFS PARTICULIERS

- Pour la location d'un instrument auprès du conservatoire (30 € par trimestre) : l'attestation d'assurance couvrant les risques de perte, de vol, de dégradation pour l'instrument loué.
- Un certificat médical d'aptitude en cours de validité pour la danse et l'éveil artistique.

	Pour un élève mineur ou majeur dont la famille perçoit des prestations CAF	Pour un élève mineur ou majeur dont la famille ne bénéficie d'aucune prestation CAF	Pour un élève majeur ne bénéficiant d'aucune prestation CAF et ne disposant pas d'avis d'imposition sur les revenus	Pour un élève âgé de 20 à 25 ans à charge de ses parents	Pour un élève habitant hors Est Ensemble
Attestation d'assurance individuelle de responsabilité civile	●	●	●	●	●
Dernière facture de conservatoire de l'année n-1 acquittée si un autre membre de la famille est déjà inscrit	●	●	●	●	●
1 photographie d'identité en format portrait avec le nom et le prénom de l'élève au dos	●	●	●	●	●
Attestation mensuelle de paiement et de quotient familial CAF mentionnant la date de naissance de l'élève	●			●	
Dernier avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 : copie des pages 1 et 2		●		●	
Une copie des 3 derniers bulletins de paie ou l'attestation "de paiements perçus au cours des 12 derniers mois" délivrée par Pôle Emploi			●		
Photocopie de la pièce d'identité de l'élève		●	●	●	●
Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : taxe foncière, quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité			●		●
Le livret de famille des parents ou une copie de l'extrait d'acte de naissance avec filiation				●	●
Une attestation sur l'honneur des parents que l'élève est à leur charge				●	